

# [ACCOMPAGNEMENT] DÉCLARER MES FORMALITÉS

Déclarer mes formalités pour créer, modifier ou radier mon entreprise

à partir



## OBJECTIF(S)

CCI Formalités, agissant en tant que mandataire, prépare avec vous et gère, à votre place et en toute conformité, les formalités de votre entreprise quelle que soit sa forme juridique (entreprise individuelle, micro entreprise, société) et la nature de la formalité (immatriculation, modification, dissolution, radiation)



## PROGRAMME / NATURE DE LA PRESTATION

### Entretien individuel de préparation

- Prise en charge de la demande et personnalisation de la liste des pièces et justificatifs à fournir
- Signature d'un mandat donné à la CCI
- Recueil et vérification des éléments demandés

### Réalisation de la formalité

- Montage et finalisation du dossier jusqu'à sa signature
- Saisie de la formalité,
- Dépôt des pièces justificatives sur le portail dématérialisé
- Suivi jusqu'à sa validation



## PUBLIC CONCERNÉ

Entreprises  
Porteurs de projet



## INFORMATIONS PRATIQUES

Durée de l'accompagnement : entre 1h et 2h



Création d'une entreprise individuelle dont micro : 99€ TTC\*  
Modification entreprise individuelle dont micro : 59€ TTC\*  
Radiation d'une entreprise individuelle dont micro : 49€ TTC\*  
Création d'une société commerciale : 138€ TTC\*  
Modification / Dissolution d'une société commerciale : 120€ TTC\*  
Radiation d'une société commerciale : 84€ TTC\*

*\*hors frais de Greffe et frais annexes*

Pour toute information

02 96 78 62 00

Equipe CCI Formalités

[cciformalites@cotesdarmor.cci.fr](mailto:cciformalites@cotesdarmor.cci.fr)

02 96 78 62 00

CCI Côtes d'Armor  
16 Rue de Guernesey, 22000 Saint-Brieuc  
Tél : 02 96 78 62 00